



RAPPORT D'ARBITRAGE

LES FOULÉES DU LAC KIR

21000 DIJON

SAMEDI 16 AVRIL 2016
11^{ème} FOULÉES
 DU
LAC Kir
10 KM
DIJON
DEPART 15h00

Course pour tous organisée par l'Association des Coureurs sur Route de Dijon

ACR Dijon

06 88 24 82 82
www.acr-dijon.org
www.le-sportif.com

PROLOGES ET DISTANCE
 5 km (500) 1000 m (2000) par des sautoirs 10 km (1000) 2000 m (2000)
 5 km (500) 1000 m (2000) par des sautoirs

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

HOMME NOM: _____
 FEMME PRÉNOM: _____

ANNÉE DE NAISSANCE: _____ NÉCESSITÉ D'AUTRES: _____

CLUB FFA: _____ N° FFA: _____
 ASSOCIATION: _____

ADRESSE: _____ Signature: _____
 CP: _____ VILLE: _____
 E-MAIL: _____

Les signataires conviennent à l'acte de leur responsabilité personnelle et collective de leur engagement personnel par ce bulletin.

Cette course est organisée par l'Association des Coureurs sur Route de Dijon

Règlement applicable de la Fédération Française d'Athlétisme

Programme

10h30 à 11h00 - Départ de Laide
 11h00 à 11h30 - Départ
 11h30 à 12h00 - Départ de Malesherbes

Ben d'achat aux 3 premiers H&F
 Groupes aux 3 premiers par catégorie. Récompenses à départ effectué.
 Tirage à 10h30 - 10h45

Logos des partenaires: Nike, Adidas, Asics, Decathlon, La Poste, etc.

La FFA s'engage à promouvoir l'équité, la transparence et la sécurité des compétitions.

RAPPORT RÉDIGÉ PAR MANNEVY MICHEL, OFF RÉGIONAL



Fédération Française Athlétisme

COMMISSION NATIONALE DES COURSES HORS STADE

RAPPORT ARBITRAGE DE COURSES SUR ROUTE

Mise à jour 2016

Diffusion :	Organisateur	C.D.C.H.S	CRCHS	CNCHS - F.F.A	rapports.hs@athle.fr
-------------	--------------	-----------	-------	---------------	----------------------

Rédigé par :	MANNEVY MICHEL
Qualification :	Off régional HS
Adresse :	80 rue Emile Tabarant 80400 LAROCHE ST CYDROINE

Date :	19 AVRIL 2016
N° Licence :	375174
Email :	elodie.mannevy@wanadoo.fr
Tél. :	03 86 92 67 15
portable :	06 37 51 87 02

NOM DE LA COURSE :	LES FOULEES DU LAC KIR		
LIEU :	DIJON	Date :	16 AVRIL 2016
LIGUE :	BOURGONE	Département :	21
		N° certificat de mesurage :	BOU021/06126/2014

Label	Type d'épreuve	Distance de l'épreuve :
International <input type="checkbox"/>	Circuit <input type="checkbox"/>	10KM
National <input type="checkbox"/>	Ville à ville <input type="checkbox"/>	
Régional <input checked="" type="checkbox"/>	Par étapes <input type="checkbox"/>	
Départemental <input type="checkbox"/>	Autres <input type="checkbox"/>	Nombre de classés 594
Distance départ - arrivée : 0m		
Dénivelé départ - arrivée :	245m	245m soit 0m / km

Conditions atmosphériques : quelques averses

Température **Départ: 11°C** **Arrivée: 13°C**

ORGANISATION DE LA COURSE :	
Adresse : 5, rue de Mimeure 21000 Dijon	Tél. : 06 88 24 82 02 03 80 72 03 78 e-mail alain.bregand@neuf.fr
Nom du directeur de la course : Pierre Audin	Fax :

COMPOSITION DU JURY :
VOIR FEUILLE ANNEXE JOINTE

ANIMATION & MEDIAS :
Speaker (nom et Qualification) Kevin FOND
Télévisions, radios, presse écrite, autres (à détailler ...) : Le Bien Public
Véhicules mis à leur disposition : rien

SERVICE D'ORDRE ET DE SECURITE :		SERVICE SANITAIRE :	
Police	NON	Médecins sur place	DR MILLIET
Signaleurs	oui	Secouristes 7pers + Ambulance	OUI
Voiture ouvreuse	VELO	Kinésithérapeutes	OUI
Circulation bloquée	oui	Stands de récupération	OUI
Protection des coureurs	oui	Podologue	NON

REGULARITE DE L'EPREUVE :

Mr MANNEVY MICHEL

Officiel - Juge Arbitre de CHS atteste que :

Les athlètes ont effectué le parcours décrit au certificat de mesurage dans son intégralité

Les points de départ et d'arrivée ont été respectés.

Le balisage du parcours mis en place par l'organisateur respectait strictement les indications restrictives mentionnées au certificat de mesurage.

Les concurrents ont été suivis en permanence par un jury mobile et ont respecté les règlements.

Dossier de mesurage N° : BOU021/06126/2014

Nom des mesureurs : : MICHAUT JJ

Remarques de l'officiel :

Bonne organisation

Signature : M MANNEVY

TEMPS DE PASSAGE CHRONOMETRES ET CERTIFIES PAR L'OFFICIEL :

Record de l'épreuve :	oui	non	Record de France :	oui	non
Meilleure Performance Réalisée en France :				oui	non
Km 1 : dos 617 et 351 : 3'04 : dos 375 et 514 : 3'07			Km6 : dos 617 : 19'11 dos 531 : 19'38 dos 539 et 453 19'57		
Km2 : dos 617 et 351 : 6'11 : dos 375, 514, 539, 453 : 6'27			Km7 : dos 617 : 22'28 dos 531 : 23'02 dos 539 et 453 : 23'23		
Km3 : dos 617 et 351 : 9'23 : dos 539 et 453 : 9'45			Km8 dos 617 : 25'45		
Km4 : dos 617 : 12'39 dos 351 : 12'52 dos 539 et 453: 13'08			Km 9 dos 617 : 29'06		
Km5 : dos 617 : 12'39 dos 351 : 12'52 dos 539 et 453: 13'08					

CHRONOMETRAGE DE L'EPREUVE :

Nom de la Société : YAKA EVENS Type de chronométrage : puce à la chaussure
Bonne prestation, résultats donnés très rapidement

RESULTATS / SERVICE INFORMATIQUE :

RESULTAT CORRECTS et affiches sur les panneaux très rapidement

CONTROLE ANTI-DOPAGE :

OUI

NON

Nombre d'Athlètes contrôlés :

Nom du délégué : BERTHE LAURENT

Salles prévues

OUI - NON

Personnel prévu

OUI - NON

Remarque :

MANAGERS :

Nom : AUCUN

DOSSARDS :

Autre procédé :

Tyvek, feutrine, plastique, carton

TYVEK

Conforme à la réglementation:

OUI

Dossards hommes distincts des dossards femmes

non

PARCOURS :	OUI	NON	JUSTIFIER
L'officiel Juge Arbitre a-t-il eu en sa possession un dossier complet de mesurage	X		sur place
Repérage du circuit préalablement à l'épreuve	X		en quad
Identification précise des repères départ et arrivée	X		Ex : arche
Type de véhicule mis à disposition de l'officiel pour juger la course	QUAD		
Contrôle de la course en intégralité	X		

ORGANISATION DU DEPART :	OUI	NON	JUSTIFIER
Signalisation du lieu de départ pour les coureurs	X		arche
Longueur de l'artère de départ avant le premier virage	X		
Aire de départ suffisamment large	X		
Ligne tracée au sol en respect du repère de mesurage	X		
Sas réservé à l'élite	X		Pastille orange sur dossards
Maintien des coureurs sur la ligne de départ	X		
Moyen de maintien des coureurs (corde ; élastique ; filet ; autres)	rubalise		
Signal de départ (pistolet ; canon ; autres)	pistolet		
Respect de l'horaire de départ	X		
Maintien du public par barriérage de l'aire de départ avant et après la ligne	X		
La ligne de départ a-t-elle été respectée par l'ensemble des coureurs	X		

REMARQUE
Aucune Bonne mise en place du départ

RESPECT DU PARCOURS :	OUI	NON	JUSTIFIER
Respect intégral du dossier de mesurage	X		
Balisage suffisant ; fermeture du parcours	X		
Fléchage correct			bleue

INFRACTIONS CONSTATEES :
Aucune Attention la peinture bleue n'est pas la plus visible Une peinture orange ou jaune est plus visible

ORGANISATION DE L'ARRIVEE :	OUI	NON	JUSTIFIER
Longueur de l'artère d'arrivée suffisamment longue	X		
Ligne tracée au sol en respect du repère de mesurage indiqué dans le dossier de mesurage	X		
Nombre de couloirs	1 suffisant puces		
Maintien du public par barriérage de l'aire d'arrivée avant et après la ligne	X		
Installation des postes de chronométrage en regard de la ligne d'arrivée	devant		
Mode de chronométrage °	Puce + chrono manuel		
Temps publiés par l'organisation conforme aux temps relevés par l'officiel	X		

INFRACTIONS CONSTATEES :
Bonne mise en place de l'arrivée

RAVITAILLEMENT & EPONGEAGE :	OUI	NON	JUSTIFIER
Emplacements conformes à la réglementation	X		
Ravitaillements suffisants	X		
Epongeage conforme	X		
REMARQUE :			
Aucune			

RESULTATS :	OUI	NON	JUSTIFIER
Imprimés conformes à la réglementation	X		
Publication des N° de licences FFA	X		
Affichage rapide	X		
Information rapide par l'animateur	X		
Résultats chargés sous 48h sur Si-FFA conforme à ce qu'on a validé	X		
Jury chargé sur SIFFA	X		
REMARQUE :			
Aucune			

CEREMONIE DE REMISE DE COUPES :	OUI	NON	JUSTIFIER
De bonne tenue	X		
Bon déroulement général	X		
REMARQUE :			
AUCUNE			

HANDISPORTS :	OUI	NON	JUSTIFIER
Acceptés par l'organisateur			Aucun
Si oui, respect du départ anticipé			
Fermeture du parcours ; respect de la sécurité			
Respect de la réglementation (Classement séparé)			

JOELETTES :	OUI	NON
Les Joélettes sont parties derrière, une puce a été affectée au siège uniquement et des dossards réservés pour les 6 porteurs	PAS DE RELAI	

PERFORMANCES REALISEES					
IA	IB	N1	N2	N3	N4
0	0	0	0	0	0

NATIONS REPRESENTEES	NOMBRE
Nombre de nationalité dans les 100 premiers hommes et 50 premières femmes (pour labels Internationaux)	

EPREUVES SIMULTANÉES :	OUI	NON	JUSTIFIER
Si un relais a eu lieu, le départ a-t' il été décalé			PAS DE RELAI

APPRECIATIONS DE L'OFFICIEL :	Très bien	Bien	A améliorer	Observations
Accueil des officiels par l'organisateur	X			
Conditions de travail de l'officiel	X			
Service d'ordre et de sécurité	X			7 personnes + 2 véhicules + Medecin
Service sanitaire		X		
Distribution des dossards		X		
Nature des dossards		X		
Organisation du Départ		X		
Déroulement de la Course		X		
Organisation de l'Arrivée		X		
Ravitaillement – Epongeage		X		
Handisports				aucun
Résultats		X		

INCIDENTS A SIGNALER – APPRECIATION GENERALE DU JUGE ARBITRE			
Aucun			
Bonne organisation, label mérité à reconduire			
Avis sur le label :	"A reconduire"	OUI	NON
	"Label supérieur"	OUI	NON

Date :
Le 18 avril 2016

Nom, Prénom et Qualification :
Mannevy Michel, off régional

SIGNATURE :
M. Mannevy

ANNEXE AU RAPPORT D'ARBITRAGE

DEROULEMENT de l'épreuve : Domination de l'épreuve d'un bout à l'autre de Rachid KHALID

**Photos :
Accueil et dossards**



Mise en place du départ :



Mise en place de l'arrivée



Retrait des puces



Ravitaillement



CONCLUSION

Bonne organisation avec des moyens humains et matériels mis en place

LABEL MERITE A RECONDUIRE

Merci pour l'accueil et bonne continuation

RESULTATS

16/04/16 - Les Foulées du Lac Kir

DIJON - BOU - 021 - Label Régional

>> Statistiques

Jury <<

Athlètes, pensez à donner votre n° de licence, lors de l'inscription, aux organisateurs pour les exploitations (lien et alimentation de votre fiche personnelle, qualification aux Chpts de France, classement des clubs, bilans, records, etc...)

10 Km Route TC | M | 10 Km Route TC | Chr - M | 10000 m

1	32:24	CHAHID Khalid			SEM/86	IR2
2	33:31 qj	CALLIER Romain	Ejca	039	F-C	SEM/89 IR4
3	33:50 qj	RAYMOND Regis	Semur Athletisme Aventure	021	BOU	V1M/71 IR4
4	33:55 qj	COMTE Jeremy	Ua Charolais Brionnais	071	BOU	SEM/82 IR4
5	34:05	GODFROY Matthieu			SEM/84	IR4
6	34:13	JUMELIN Yoan	Eacq	050	B-N	SEM/92 IR4
7	34:37	DENUIT Guillaume	S/l Langres	052	CHA	SEM/87 R1
8	34:40	BERNETTES Cedric			V1M/75	R1
9	34:41 qj	FEUCHOT Benoit	Les Furets D Eiffage	078	I-F	V1M/75 R1
10	34:41	RUIZ DE LA FUENTE Juan manuel	Aja Marathon			SEM/89 R1
11	35:03 qj	MARLOT Sylvain	Loubans Ac	071	BOU	V1M/74 R2
12	35:12 qj	BRAHIMI Kamel	Ac Chenove	021	BOU	V1M/70 R2
13	35:14	SOULIER Olivier	Ac Chenove	021	BOU	SEM/81 R2
14	35:16	JBARI Chaïk	Ac Chenove	021	BOU	SEM/77 R2
15	36:10	BALLANDRAS Anthony	As Tourmas	071	BOU	SEM/84 R3
16	36:53 qj	VASSARD Francois	Asptt Dijon Athletisme	021	BOU	V1M/74 R4
17	36:57	EUVARD Matthieu			V1M/71	R4
18	36:59	EUSEBIO Jose			V2M/65	R4
19	37:03	MOKHTAR Younes	Dsa Besancon	025	F-C	V1M/73 R4
20	37:26	TRAPET Arthur	Vc Nuiton			ESM/96 R5
21	37:27	LALEURE Gauthier	Rougeot Beaune Triathlon			SEM/92 R5
22	37:38	MONOT Sebastien	Tri Val De Gray			V1M/74 R5
23	37:48	BEACCO Bruno			V1M/69	R5
24	37:53	REGNIER Johann	Dijon Singletrack			SEM/86 R5
25	37:55	CARRERES James			SEM/84	R5
26	37:56	LECLERE Guillaume	A C Chenove	021	BOU	SEM/79 R5
27	37:58	MONTMEY David	Croco	021	BOU	V1M/74 R5
28	38:02	MENIGOZ Michael	Ac Chenove	021	BOU	V1M/72 R6
29	38:03	ROUSSELOT Paul-vincent	ATHLE 52 - S/L LANGRES AC SUD	052	CHA	JUM/98 R6
30	38:09	HESSEL Sylvain			SEM/88	R6
31	38:16	BIRREY Alexis	Asptt Dijon Athletisme	021	BOU	SEM/87 R6
32	38:26	LUCAS Arnaud			SEM/88	R6
33	38:29	REDON Pierrick	M b a / Tri Val De Gray	090	F-C	SEM/92 R6
34	38:31	GRABER Alain	Triathlon Club Seurois			V1M/72 R6
35	38:37	MERLE Antoine			SEM/88	R6
36	38:44	TERRIER Sebastien	Ua Charolais Brionnais	071	BOU	SEM/81 R6
37	38:48	CHOPPIN Patrice			V1M/67	D1
38	38:49	MILLET Baudoin			V1M/74	D1
39	38:51	CHANUSSOT Christophe	Nuits Course A Pied			V1M/67 D1
40	38:58	CACHIER Aymeric			SEM/89	D1
41	39:04	PELLETIER Clement			SEM/92	D1
42	39:10	BOUTARFA Frederic			V1M/72	D1
43	39:14	LEPAGE Jean-luc			V2M/63	D1
44	39:20	CASTILLE Herve			V1M/70	D1
45	39:25	MALHERBET Sebastien			V1M/74	D1
46	39:31 qj	LARDIN Philippe	Aja Marathon	089	BOU	V2M/59 D2
47	39:35	VICAIRE Stephane			SEM/78	D2
48	39:39	HELLER Julien			SEM/86	D2
49	39:42	CARTEAUD Sylvain	Vittel Triathlon			SEM/77 D2
50	39:43	BERODIER Lucas			JUM/98	D2
51	39:46	PLASSE Sebastien			SEM/91	D2
52	39:54	GAGNOLET Arnaud			SEM/91	D2
53	39:58 qj	DUREDON Claude	Ca Foey	018	CEN	V2M/62 D2
54	40:03	LAVIER Matthieu	Nuits Course A Pied			SEM/85 D2
55	40:05	HENNEBERT David			SEM/77	D2
56	40:06	DEPRIESTER Emmanuel	Tri Val De Gray			SEM/87 D2

FEUILLE DE JURY

Nom compétition Foulées du Lac KIR 2016

lieu Lac Kir - Esplanade pointe Ouest ligue BOURGOGNE

Date format xx/xx/xxxx 16/04/2016 département: 21

A Renvoyer 8 jours avant l'épreuve à votre CRCHS, avec copie aux officiels Juges abitres de l'épreuve. Joindre aux résultats pour chargement sur Siffa.

Licence	Nom	Prenom	Fonction	Sous domaine	Diplôme
663955	AUDIN	Pierre	Directeur de compétition		
375174	MANNEVY	Michel	Juge Arbitre Hors Stade		HSR
			Juge Arbitre Hors Stade		
201823	SEGUIN	Guy	Chronometreur		CHR
652533	CARNET	Robert	Chronometreur		CHR
663955	AUDIN	Pierre	Starters		
375175	MANNEVY	Christine	Jury d 'arrivée		HSI
943850	MICHAUD	Jean-Jacques	Responsable départ		HSF
1031484	BERTHE	Laurent	Délégué Contrôle anti dopage		CAD
1638897	BONNET	Michel	Escorte Anti-dopage		
633916	MATHEY	Eric	Escorte Anti-dopage		
1119001	PIVOT	Jacques	Escorte Anti-dopage		
1764726	TAINTURIER	Claire	Escorte Anti-dopage		
1685827	CHARPIN	Aurélie	Escorte Anti-dopage		
1523407	DABROWSKY	Béatrice	Escorte Anti-dopage		